

CONCOURS C-CP-23-24-02

Nous désirons combler un poste régulier à temps complet de
Conseiller ou conseillère pédagogique en sciences et technologies et développement pédagogique
Services éducatifs

(Centre administratif, 157 rue Saint-Louis, Montmagny)

ENTRÉE EN FONCTION

Août 2023

SEMAINE DE TRAVAIL

35 heures/semaine selon un horaire à déterminer
avec le supérieur immédiat

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La directrice des services éducatifs

NATURE DU TRAVAIL

La conseillère ou le conseiller pédagogique est responsable de conseiller et de soutenir les intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

MANDAT

- Accompagner les équipes-écoles dans la mise en place d'une culture de collaboration au sein de l'équipe-matière (CAP/COP);
- Conseiller les enseignants et les directions d'école dans le choix de stratégies d'apprentissage à haut rendement afin d'améliorer la réussite de nos élèves;
- Former et conseiller dans le cadre de l'appropriation et de l'application du programme de formation en science et technologie, **particulièrement pour les enseignants du secondaire.**
- Accompagner, soutenir et initier le développement et la mise en œuvre de projets pédagogiques favorisant l'intégration des technologies à des fins pédagogiques;
- Assurer une « veille technologique » pour soutenir adéquatement les projets, l'innovation et l'expérimentation;
- Participer aux travaux du comité directeur des technologies du CSS et aux autres tables de concertation;
- Contribuer au déploiement et à l'utilisation de la progression TIC dans les établissements du CSSCS ;
- Élaborer des outils et proposer des activités pédagogiques afin d'instrumenter les enseignantes et les enseignants dans leur application du programme de formation, notamment au chapitre de la science et de la technologie et de l'évaluation des compétences.
- Mettre en place des moyens pour donner de la visibilité au dossier, valoriser les succès et les progrès accomplis;
- Collaborer aux travaux en lien avec le passage primaire-secondaire; accompagner des enseignants du primaire, le cas échéant;

- Travailler en étroite collaboration avec le CP RÉCIT et en complémentarité avec les autres conseillers pédagogiques;
- Assumer toutes autres responsabilités compatibles à sa fonction

CONNAISSANCES EXIGÉES

- Avoir une bonne connaissance du *Programme de formation de l'école québécoise* du primaire et du secondaire, des cadres d'évaluation et de la politique d'évaluation des apprentissages;
- Avoir une bonne connaissance des cadres de référence ministériels.
- Maîtriser les outils technologiques utilisés en milieu scolaire.

HABILITÉS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES EXIGÉES

- Habileté d'animation de groupe, dynamisme et leadership;
- Sens de l'organisation;
- Capacité d'adaptation, autonomie;
- Polyvalence, créativité;
- Détermination;

QUALIFICATION REQUISE

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.

Toute autre formation pertinente à l'emploi pourrait être considérée comme un atout

TRAITEMENT

Entre 27,08 \$ et 50,39 \$ selon la convention collective

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et en indiquant le numéro du concours dans l'objet du courriel, au plus tard le **2 juin 2023 à 16 h**, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : resshuma@cscotesud.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le 23 mai 2023

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaire au cscotesud.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.